

### **SEANCE DU 10 JANVIER 2018**

L'an deux mil dix-huit et le mercredi dix janvier, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 2 janvier 2018 se sont réunis salle de la mairie, en séance extraordinaire et publique, sous la présidence du Maire, Madame Colette AZÉ.

Présents : Romain AUDEÇON, Colette AZÉ, Michèle BAZIN, Émeline BÉNÉTEAU, Daniel BOTTREAU, Sébastien BOUGEARD, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques GAZAVE, Julien MARIE, Michel ROLLAND, Denis SALLÉ, Éric TAILLANDIER.

Absente : Nicole MARCHESE.

Secrétaire de séance : Romain AUDEÇON.

Le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2017 est lu et approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'autorisation aux membres du Conseil municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### Demande de subvention au titre du FDSR (enveloppe socle)

Délibération 7-5-2018-NF-001

Madame le Maire présente au Conseil municipal le projet de sécurisation de l'entrée EST de l'agglomération de Rigny-Ussé par l'installation de chicanes sur la rue d'Azay-le-Rideau et indique qu'il est possible de présenter au Département une demande de subvention au titre de l'enveloppe « socle » du FDSR pour un montant de 10 002 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- APPROUVE ce projet
- AUTORISE Mme le Maire à demander cette subvention au Conseil départemental par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

#### Demande de fonds de concours CCTVI

Délibération 7-5-2018-NF-002

Madame le Maire indique au Conseil municipal qu'une subvention peut être versée par la communauté de communes sous forme de fonds de concours.

Mme le Maire propose de demander ce fonds de concours pour le projet de parcours de pêche labellisé déjà présenté au Conseil municipal.

D'autre part, Mme le Maire présente le projet de « parcours patrimonial » établi en collaboration avec l'association ACPRU. Ce parcours jalonné de panneaux présentant des reproductions de cartes postales et photos anciennes permettra de découvrir les maisons, bâtiments et commerces de Rigny-Ussé au début du XXème siècle.

Pour ce projet aussi, la commune peut bénéficier du fonds de concours de la CCTVI.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal AUTORISE Mme le Maire à adresser une demande de fonds de concours pour ces deux projets à M. le Président de la Communauté de communes par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

#### Indemnité de conseil du comptable du Trésor public

Délibération 7-1-2018-NF-003

Le Conseil municipal DECIDE

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil conformément aux attributions de sa fonction
- d'attribuer 50% de la somme demandée soit 193.63 €
- de ne pas attribuer l'indemnité de confection du budget

par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

#### Transfert de propriété d'une cave communale

Délibération 3-6-2018-NF-004

Madame le Maire transmet la demande d'un administré concernant une cave appartenant à la commune située sur une parcelle en cours de changement de propriétaire. A cette occasion, la commune a été sollicitée pour céder ce caveau à l'acheteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- ACCEPTE cette cession
- DECIDE de demander à l'acquéreur de faire un don à l'école communale

par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Classement de parcelles en chemins ruraux

Délibération 3-5-2018-NF-005

Madame le Maire indique au Conseil municipal que les parcelles ZA 76, ZD 68 et ZD 24 sont, physiquement, des chemins, mais ne sont pas classées comme telles dans le domaine de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ACCEPTE le classement de ces 3 parcelles communales en chemins ruraux

par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Validation des tracés des boucles équestres et inscription au PDIPR

Délibération 5-7-2018-NF-006

Le schéma de développement du tourisme équestre du Pays du Chinonais élaboré en 2014 et 2015 prévoit la réalisation d'itinéraires traversant la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre.

La Communauté de communes souhaite ainsi engager la réalisation de 2 boucles sur son territoire :

- la « Boucle des Châteaux », boucle de 125 km traversant les Communautés de communes Touraine Vallée de l'Indre, Chinon Vienne Loire et Touraine Val de Vienne
- la « Boucle d'Azay-le-Rideau », boucle de 20 km autour d'Azay-le-Rideau, Saché et Villaines-les-Rochers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le passage des boucles équestres projetées par la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre sur les chemins ruraux de la commune
- ACCEPTE l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR)

par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Groupement de commandes voirie

Délibération 1-4-2018-NF-0007

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le marché de voirie à bons de commandes de la Communauté de communes se termine en février 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- AUTORISE Mme le Maire à signer avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, la convention constitutive d'un groupement de commandes pour des travaux d'entretien de voirie et d'acquérir des fournitures de voirie sur le territoire communautaire ;
- DESIGNER M. Jean-Jacques GAZAVE comme délégué titulaire à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes et M. Denis SALLÉ comme délégué suppléant

par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Informations diverses

Madame le Maire rappelle :

- Noël des agents : 12/01/2018 à 12h
- Vœux du maire à la population : 21/01/2018 à 11h à la salle des fêtes
- Repas des Aînés : 18/02/2018.

La distribution des sacs pour ordures ménagères aura lieu les 10/02/2018 et 24/02/2018 de 9h à 12h.

Monsieur BOUGEARD fait le compte rendu de la dernière réunion du SMICTOM du Chinonais.

Monsieur ROLLAND informe les conseillers que l'association du Marathon est à la recherche de bénévoles pour le 15/04/2018. Une réunion est prévue par ces personnes.

Questions diverses

Madame le Maire transmet son sentiment sur l'étude sur la commune nouvelle.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22h30.

Affiché le 12/01/2018

Transmis au contrôle de légalité le 12/01/2018